



Autorisation d'utilisation d'image

La loi nous impose de demander une autorisation chaque fois que nous voulons photographier ou filmer des élèves dans le cadre des activités d'enseignement. Si vous préférez ne pas remplir cet imprimé, aucune prise de vue de votre enfant ne sera effectuée.

Je soussigné(e) _____ parent ou tuteur légal de l'élève _____
scolarisé en classe de _____ au Lycée Jean Talon de Châlons-en-Champagne, déclare autoriser le Lycée à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités d'enseignement, à reproduire et diffuser ces images sur différent(s) support(s) (papier, cd-rom ou DVD, site internet de l'établissement, page dédiée MDL), à céder au Ministère de l'Éducation Nationale les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non-lucratif. En d'autres termes, l'établissement scolaire s'engage à ne pas faire commerce des images créées, ces images ne pourront donner lieu à aucune rémunération des élèves ou des personnels.

Dans le cadre d'un site internet, le responsable de l'établissement atteste qu'il a bien effectué une déclaration à la commission nationale de l'informatique et des libertés ; d'autre part vous pourrez faire valoir vos droits d'accès et votre droit de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978).

Fait à _____ le _____ signature précédée de la mention « lu et approuvé »